

La bonne gestion des sols agricoles : un enjeu de société

Déclaration du groupe environnement et nature

Nos civilisations modernes ont fait du sol un objet, un support inerte que l'on peut malmener, transformer à notre guise pour le rendre plus « productif ». Cette orientation a un prix. Une agriculture trop intensive et/ou pas assez diversifiée a des conséquences lourdes en termes d'appauvrissement des sols.

Un constat d'autant plus frappant au regard de plusieurs auditions, parfaitement résumées dans la partie constats de cet avis, qui nous ont permis de découvrir le fonctionnement bio-chimique du sol et l'importance de sa biodiversité.

À juste titre, l'avis incite à une amélioration des connaissances tant par les scientifiques que par les agriculteurs, à l'exemple de l'observatoire participatif des vers de terre, piloté par le Muséum national d'histoire naturelle. Cela permettrait d'adapter les pratiques agronomiques non seulement pour préserver le sol mais aussi pour l'aider à se reconstituer lorsque cela s'avère nécessaire.

Toutes les préconisations qui vont dans ce sens recueillent le soutien du groupe environnement et nature: favoriser la polyculture/élevage, les prairies permanentes, la replantation de haies, l'agroforesterie, la diminution des intrants chimiques, etc. Point important : la nécessaire évolution des pratiques agronomiques doit converger avec les enjeux de bonne gestion de l'eau. Maintenir, voire améliorer, la capacité des sols à retenir l'eau permet à la fois de prévenir leur érosion et de réduire les inondations.

Le groupe environnement et nature déplore que ces enjeux n'aient pas eu une place une place centrale dans la PAC, notamment le deuxième pilier et dans la loi d'avenir agricole et forestière. Nous attendons du gouvernement qu'il réagisse à cette faiblesse par une politique plus volontariste en la matière.

L'avis s'intéresse par ailleurs aux conflits d'usage liés au sol. En effet, les surfaces cultivées ne cessent de diminuer, pour partie à cause de la concurrence avec l'artificialisation liée à l'urbanisation et notamment l'emprise croissante des zones industrielles et commerciales et des voies de circulation, souvent sur les terres les plus fertiles. Le groupe environnement et nature reprend à son compte la préconisation visant à renforcer les contrôles sur les changements d'usage des sols agricoles mais regrette que les mesures fiscales proposées par les rapporteuses n'aient pas été acceptées par la section. Plus largement, l'augmentation attendue de la population nous engagera sans doute à revoir notre façon d'habiter et même de vivre ensemble.

Le groupe environnement et nature souhaite enfin insister sur un point capital, particulièrement en cette année 2015 qui verra se tenir la COP 21 à Paris. Les sols ont en effet un rôle majeur à jouer dans la lutte contre les changements climatiques. Ils ont une capacité de stockage des GES mais on sait aussi que celle-ci varie en fonction des pratiques culturales. La politique française climatique tient très peu compte de cette donnée, pourtant essentielle. Il est plus que temps que l'agriculture prenne la place qui lui revient dans les politiques climatiques, comme y engagent d'ailleurs les avis climat votés dans notre assemblée.

Les deux rapporteuses ont parfaitement pris la mesure des divers enjeux liés au sol malgré leur complexité, et ont formulé des préconisations pertinentes à promouvoir avec force auprès des pouvoirs publics comme des acteurs socio-professionnels.

Le groupe environnement et nature a voté cet avis